

## Pour renseignement au sujet de CNF

Par habib2014, le 27/01/2014 à 21:33

**Bonjour frères** Je vais vous expliquer mon cas Quand mon père a pris la nationalité française j'étais 18 ans maintenant j'avais 30 ans J'ai envoyé le service spécial de la nationalité française à Paris Et je leur ai expliqué mon cas

Et le griffe en chef m'envoyer le formulaire sur la nationalité et composé de deux pages Et m'a demandé d'envoyer les documents nécessaires pour la nationalité française es ce que il ya une espoir pour obtenir le CNF

Cordialement